

Obligation vaccinale : policiers et gendarmes n'y seront pas soumis, les commentateurs s'interrogent



[Source : RT en français]

[Photo : © Guillaume Horcajuelo Source: Reuters]

Contrairement aux soignants et pompiers, les membres des forces de l'ordre ne seront pas inclus dans les professions soumises à l'obligation vaccinale à partir du 15 septembre. D'aucuns y voient une dérogation suspecte.

Le gouvernement a confirmé ce 13 juillet que les membres des forces de l'ordre, policiers et gendarmes, ne seraient pas soumis à l'obligation vaccinale à partir du 15 septembre. C'est ce que rapportent BFMTV et *Le Parisien*, citant le ministère de l'Intérieur.

Lors de son allocution télévisée le 12 juillet dans la soirée, le président Emmanuel Macron avait annoncé que « les personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour personnes en situation handicap, pour tous les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes fragiles, y compris à domicile » seraient obligés d'être vaccinés à partir du 15 septembre. Parmi les personnes contraintes, sous peines de lourdes sanctions, à se faire vacciner, on trouve les pompiers et les ambulanciers comme l'a confirmé le porte-parole du gouvernement sur le plateau de la chaîne d'information en continu, mais pas les policiers et les gendarmes.

Gabriel Attal a néanmoins précisé que cette dérogation pour les forces de l'ordre concernait exclusivement leurs heures de travail. « Sur le temps de repos, les membres des forces de l'ordre sont soumis aux mêmes restrictions que le reste de la population, avec notamment le pass sanitaire », précise BFM. En effet, parmi les annonces des autorités, le pass sanitaire va devenir la norme pour se rendre dans les lieux recevant du public. Il sera étendu début août aux cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux ainsi qu'aux avions et aux trains inter-régionaux.

Cette dérogation a suscité de nombreux commentaires.

Pour Jean-Luc Mélenchon, l'exclusion des forces de l'ordre des professionnels obligés de se faire vacciner est une contradiction, une aberration. « Les décisions de Macron sentent l'abus de pouvoir et la discrimination sociale.

Exemple : le pass sanitaire obligatoire sera vérifié par des policiers non vaccinés. Bienvenue en absurdie. Le pays n'est ni protégé ni organisé pour la 4ème vague », écrit le leader de La France insoumise sur son compte Twitter.

Contradictions, aberrations : les décisions de #Macron sentent l'abus de pouvoir et la discrimination sociale. Exemple : le #PassSanitaire obligatoire sera vérifié par des policiers non vaccinés. Bienvenue en absurdie. Le pays n'est ni protégé ni organisé pour la 4ème vague.

– Jean-Luc Mélenchon (@JLMelenchon) July 13, 2021

« Les policiers et les gendarmes sont exclus de l'obligation vaccinale en septembre [...] C'est plus clair comme ça ? » interroge l'éditorialiste Alexis Poulin, un tantinet suspicieux.

Les policiers et les gendarmes sont exclus de l'obligation vaccinale en septembre. (ministère de l'Intérieur – BFMTV)

C'est plus clair comme ça ?

– Alexis Poulin (@Poulin2012) July 12, 2021

« Pourquoi exempter policiers et gendarmes de l'obligation vaccinale alors qu'ils sont autant en contact avec le public que les soignants ? » interroge le patron de l'UPR François Asselineau. « Cette décision prouve que Macron et son gouvernement ont peur de la colère populaire contre la dictature et veulent pouvoir avoir recours à la force », estime-t-il.

△ Pourquoi exempter policiers et gendarmes de l'obligation vaccinale alors qu'ils sont autant en contact avec le public que les soignants ? Cette décision prouve que Macron et son gvt ont peur de la colère populaire contre la dictature et veulent pouvoir avoir recours à la force. <https://t.co/fp6yWpzQvD>

– François Asselineau (@UPR_Asselineau) July 12, 2021

Même analyse pour l'éditorialiste de Sud Radio André Bercoff, ironisant sur le fait que les forces de l'ordre devront « protéger nos citoyens contre les innombrables variants de ces trois virus mortels : liberté, égalité, fraternité ».

Donc, #VaccinationObligatoire pour tous sauf pour ...policiers et gendarmes. Sinon qui, en démocratie véritable, continuera à protéger nos citoyens contre les innombrables variants de ces trois virus mortels : liberté, égalité, fraternité ?

– André Bercoff (@andrebercoff) July 13, 2021

L'ex-policier Sébastien Jalamion se veut plus solennel et interpelle ses anciens collègues.

☐☐ A tous les policiers, gendarmes, militaires, douaniers, tous ceux qui sont dotés d'une parcelle d'autorité publique : n'appliquez pas des instructions distinguant les citoyens en fonction leur sérologie ! Protégez nos libertés et faites barrage à cet Exécutif ! #Resistance

– Sébastien JALLAMION (@SJallamion) July 13, 2021

« À tous les policiers, gendarmes, militaires, douaniers, tous ceux qui sont dotés d'une parcelle d'autorité publique : n'appliquez pas des instructions distinguant les citoyens en fonction leur sérologie ! Protégez nos libertés et faites barrage à cet Exécutif ! Résistance », a-t-il plaidé.

Sur Europe 1 ce 13 juillet, Gabriel Attal a eu quelques difficultés à justifier l'exclusion des policiers et gendarmes de l'obligation vaccinale.

Gabriel Attal : entre les deux doses les personnels concernés peuvent "bénéficier du pass sanitaire en faisant des tests" PCR en attendant la vaccination complète#Europe1 pic.twitter.com/XC6PjxWxjm

– Europe 1 ☐☐☐ (@Europe1) July 13, 2021

Quand le journaliste lui rappelle qu'il y a du public dans un commissariat, le porte-parole du gouvernement botte en touche en rappelant que l'obligation vaccinale a été mise en place pour les personnes travaillant auprès de personnes vulnérables.

En savoir plus sur RT France

: <https://francais.rt.com/france/88688-obligation-vaccinale-policiers-gendarmes-pas-soumis-commentateurs-interrogent>